

PIERRE-ANDRÉ BUIGUES
CARLOS MARTINEZ-MONGAY¹

MARCHÉ UNIQUE ET PAYS TIERS

RÉSUMÉ. Cet article présente une évaluation des effets du Marché unique sur les pays non membres de l'Union européenne (UE), en particulier sur les pays en développement. Il propose une revue de la littérature théorique et empirique sur l'impact de l'intégration économique pour ces pays non membres. Les effets théoriques attendus de l'intégration pour ces pays sont ambigus car il existe des interactions complexes entre eux. De plus, les modalités même de l'intégration influencent la nature des résultats. Ainsi, la suppression des quotas nationaux aux importations des pays non membres peut déboucher sur un niveau de protection au niveau de l'Union européenne vis-à-vis de l'extérieur, plus ou moins important que celui prévalant avant la mise en place du Marché unique (cas des secteurs automobile, chaussures, textiles). Tout dépend du niveau de protection européen adopté dans le cadre du marché intérieur. Les analyses empiriques montrent clairement que le

Marché unique a eu un effet globalement positif vis-à-vis des pays non membres de l'Union européenne et que l'intégration ne s'est pas traduite par des effets de diversion mais plutôt de création externe de commerce.

Toutefois, dans cette analyse il est difficile de séparer les effets dus au développement du marché intérieur, des facteurs d'ordre structurel ou cyclique. C'est la raison pour laquelle l'article compare l'évolution des échanges de l'Union européenne avec les pays en développement (PED) à celle des Etats-Unis vis-à-vis de ces mêmes pays. Les Etats-Unis n'ayant pas introduit de politique comparable à celle du marché intérieur jouent ici le rôle d'« anti-monde ». Le commerce Etats-Unis-PED semble avoir été plus dynamique que le commerce UE-PED, mais on ne peut pas dire que les marchés américains soient plus ouverts aux producteurs des PED que ne le sont les marchés de l'UE. De plus, l'Asie semble avoir parti-

1. PIERRE-ANDRÉ BUIGUES est chef d'unité à la direction générale Concurrence de la Commission européenne (e-mail : pierre.buigues@cec.eu.int) et CARLOS MARTINEZ-MONGAY est chef de secteur à la direction générale Affaires économiques et financières de la Commission européenne (e-mail : carlos.martinez@cec.eu.int). Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne sont pas imputables à la Commission européenne. Les auteurs remercient M. Brulhart, R. Laurence, N. Nagarajan, W. Molle, A. Winters et deux relecteurs anonymes pour leurs commentaires utiles et M. Van de Stadt pour son aide.

culièrement bénéficié de la libéralisation externe liée au marché intérieur. Enfin, l'article présente les éléments empiriques qui suggèrent que le marché intérieur n'a

pas détourné des flux d'investissement direct au détriment des PED.

Classification *JEL* : F13 ; F15.

Le processus de l'intégration européenne s'est déroulé parallèlement à la globalisation progressive des activités économiques et à la plus grande ouverture aux échanges commerciaux. Dans son préambule, le Traité de Rome établissait que l'intégration européenne contribuerait, dans le cadre de la politique commerciale commune, à l'abolition progressive des restrictions au commerce international. La construction européenne s'est donc faite à travers une libéralisation progressive de la politique commerciale des pays membres vis-à-vis du reste du monde (Sachwald, 1997). Seule l'agriculture a fait exception à cette règle.

En 1985, le Livre blanc sur l'achèvement du marché intérieur propose de franchir une étape supplémentaire et qu'à la fin de 1992, les Etats-membres aient supprimé tous les obstacles à la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. L'objectif économique du programme de Marché unique (PMU) est de mettre en œuvre des changements structurels pour stimuler la croissance et créer des emplois au sein de l'Union européenne (UE). À la demande du Conseil européen (voir la résolution du Conseil 1218/92), la Commission est chargée en 1992 d'évaluer, pour la fin 1996, l'efficacité et l'impact du PMU ².

Le Marché unique impose une élimination des restrictions volontaires à l'importation et des quotas nationaux avec la suppression des contrôles douaniers aux frontières entre les Etats-membres de l'Union. Ainsi, quelques 4200 quotas dans le secteur du textile et de l'habillement sont progressivement supprimés ; dans le cas de l'industrie automobile qui, en Italie, en Espagne et en France, fait l'objet d'une protection vis-à-vis des importations japonaises, une période de transition allant jusqu'à fin 1999 est négociée avec les autorités japonaises (Pelkmans, 1997).

Ce sont ici les conséquences du Marché unique pour les pays tiers et sur les conditions d'accès au marché de l'UE qui sont étudiées. Cet article, sur la base d'une revue de la littérature théorique, examine d'abord l'impact attendu de la levée des obstacles aux échanges pour les pays non membres de l'Union européenne. Il présente ensuite les résultats empiriques issus des études effectuées dans le cadre du projet « Évaluation économique du marché intérieur ». Il examine enfin si le PMU a exercé des effets discriminatoires sur les pays en développement (PED), au regard des conséquences qu'il a eues pour les pays industrialisés non membres de l'Union européenne.

2. Sur les résultats détaillés de ce processus d'évaluation, voir *The Single Market Review*, Commission européenne, Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg, ainsi que Commission européenne (1996).

I

ntégration et pays non membres de l'Union européenne : l'apport théorique

À la suite de Baldwin et Venables (1995), la littérature théorique et empirique sur les effets de l'intégration économique sur le commerce, la production et le bien-être peut se résumer en trois approches complémentaires (TABLEAU 1) :

- l'approche traditionnelle, fondée sur la théorie classique de l'avantage comparatif sur des marchés parfaitement concurrentiels ;
- l'approche fondée sur la nouvelle théorie du commerce international qui a introduit les effets pro concurrentiels du commerce en mesurant la concurrence et la contestabilité des marchés ;
- enfin, l'approche fondée sur les apports de la théorie de la croissance endogène qui se concentre sur les effets dynamiques du commerce sur la croissance économique et l'investissement.

La théorie traditionnelle du commerce

Comme précisé par Hine (1994), la théorie classique de l'avantage comparatif postule que l'élimination des entraves aux échanges commerciaux dans une région accroît le commerce entre les pays membres ; cet accroissement est bénéfique pour le monde dans son ensemble, puisque le libre-échange maximise le bien-être et l'élimination des entraves aux échanges dans une région est une étape vers le libre-échange en général. Néanmoins, selon les mécanismes bien connus de création et de détournement de commerce, les bénéfices de l'intégration économique dépendent de cette augmentation du commerce³. Le Marché unique devrait développer les échanges entre les Etats-membres (effet de création de commerce) ; mais le commerce intra-européen pourrait augmenter aux dépens des échanges avec les pays tiers, selon l'importance relative des obstacles au commerce extérieur (détournement de commerce). En cas de création de commerce, se substituent à la production nationale à coût élevé, des importations à bas coût. En cas de détournement de commerce, les importations à bas coût en provenance des pays non membres de l'UE sont remplacées par des importations à coût élevé en provenance de l'UE, détériorant ainsi les termes de l'échange.

D'après cette approche, le changement dans les flux commerciaux (création et détournement de commerce) induit par le Marché unique peut exercer un effet sur les pays non membres de l'Union européenne, en particulier sur les PED, à travers plusieurs canaux. Le détournement de commerce réduit leurs exportations totales, à moins que les exportations à destination de l'UE, antérieures à l'élimination des entraves aux échanges commerciaux, ne soient réorientées vers des pays tiers. Si l'intégration entraîne un surcroît d'importations de la part de l'UE en provenance des marchés tiers, l'impact sur le bien-être dans les PED peut néanmoins être négatif quand, du fait de contraintes sur les capacités de production,

3. Sur les effets de création et détournement de commerce, voir notamment Viner (1950), Meade (1955) et Lypsey (1960).

l'accroissement des exportations des pays non membres vers les marchés de l'UE se fait aux dépens de la consommation intérieure. Enfin, l'intégration économique de l'UE touche négativement les pays non membres si la création de commerce au sein de l'UE diminue les exportations vers les pays tiers. Dans ce cas, le Marché unique réduit le bien-être dans les pays non membres à travers la baisse des recettes douanières due à la réduction des importations en provenance de l'UE (Winters, 1996).

Dans cette approche traditionnelle, les effets externes du Marché unique dépendent du poids relatif de l'UE. À la suite des travaux de Mundell (1964), on sait, par exemple, que si le PMU augmente la demande pour les marchandises produites par l'UE, ceci accroît leurs prix, les termes de l'échange des pays non membres se détériorent, réduisant ainsi leur bien-être⁴. Néanmoins, comme nous verrons *infra* lors de l'analyse des effets proconcurrentiels, le PMU peut aussi réduire les prix à la production dans l'UE, et donc les prix à l'exportation, améliorant alors les termes de l'échange des pays non membres.

Comme le souligne Hine (1994), l'élimination des entraves non tarifaires au sein de l'UE a une caractéristique qui n'est pas prise en compte par l'approche traditionnelle : celle-ci suppose que la région intégrée maintient inchangé le degré de protection des échanges commerciaux. Néanmoins, la coexistence de niveaux différents de protection au sein des pays membres de l'UE suggère que, une fois les systèmes unifiés, la situation va évoluer différemment dans chacun des pays de l'UE. Si les obstacles aux échanges ont été efficacement réduits dans un pays particulier, le résultat peut être la *création de commerce extérieur* ou la *déviaton de commerce extérieur*. Il y a création quand la production nationale d'un Etat-membre qui baisse son niveau de protection est remplacée par les importations de pays non membres de l'UE ; la déviaton de commerce extérieur correspond au remplacement des importations en provenance de partenaires de l'UE par celles en provenance des pays non membres de l'Union. Si le Marché unique augmente les obstacles aux échanges d'un pays de l'UE, il peut aussi avoir l'effet inverse, la *suppression de commerce*. Les importations des pays non membres de l'UE sont remplacées par la production nationale. Smith et Venables (1991) concluent que l'unification des systèmes réglementaires au sein de l'UE peut améliorer l'accès au marché des pays producteurs non membres de l'Union européenne, donnant ainsi lieu à création de commerce extérieur.

La nouvelle théorie du commerce international

La littérature traditionnelle étudie les réductions des droits à l'importation, alors que le programme de Marché unique concerne essentiellement l'élimination des entraves non tarifaires. Bien que, comme le montrent Baldwin et Venables (1995), l'évaluation économique des barrières non tarifaires puisse s'analyser à travers une lecture de l'approche traditionnelle revisitée, l'économie de l'intégration dans le cas du PMU doit être abordée à travers ses effets sur la

4. Noter que l'effet de Mundel est différent des effets proconcurrentiels analysés par la nouvelle théorie du commerce international.

concurrence et les approches analytiques basées sur la concurrence imparfaite (Allen *et al.*, 1996).

L'objectif principal du Marché unique est de supprimer les obstacles réglementaires à la concurrence pour permettre aux entreprises d'opérer sur des marchés élargis et d'exploiter des économies d'échelle, sans accroître leur pouvoir monopolistique. Ceci doit aboutir à des gains de productivité et à une maîtrise des coûts et des prix. En outre, du fait d'une plus grande différenciation des produits, le PMU apportera des gains complémentaires liés à l'élargissement du choix pour le consommateur.

Les effets proconcurrentiels du Marché unique qui doivent améliorer la compétitivité de l'industrie européenne soulèvent des craintes injustifiées dans les pays non membres de l'Union européenne, particulièrement dans les PED. Si on laisse de côté les coûts d'ajustement liés aux effets redistributifs, une industrie européenne plus efficace ne diminue pas le bien-être dans le reste du monde, tout comme une industrie plus efficace dans les pays moins développés ne compromet pas la prospérité dans les pays industrialisés (Krugman, 1996). Cette industrie européenne plus efficace signifie des importations moins chères pour les PED, améliorant ainsi leurs termes de l'échange. De plus, les coûts d'ajustement peuvent ne pas être très élevés tant que le commerce intra-branche entre l'UE et les PED s'accroît (Buigues & Jacquemin, 1995).

A priori, les conséquences du PMU sur le commerce sont fonction de la stratégie adoptée par les entreprises des pays membres confrontées à une concurrence croissante. Après avoir réduit leurs coûts et marges, celles-ci pourraient augmenter la production destinée au marché domestique aux dépens des importations. Au niveau des flux commerciaux, cette démarche a un effet équivalent à la suppression de commerce. Au regard de l'efficacité économique, une production nationale moins chère se substitue alors à des importations à coût plus élevé. L'efficacité des producteurs européens est susceptible de réduire la part des importations en provenance des pays non membres de l'Union européenne dans les importations totales de l'UE⁵. Néanmoins, l'impact total du PMU sur les pays producteurs non membres de l'Union européenne n'est pas connu *a priori*.

Les effets dynamiques sur la croissance

Le Marché unique devrait contribuer à dynamiser la croissance dans l'Union européenne. Les gains d'efficacité entraînant une hausse du revenu, les investissements et la croissance en seront stimulés. Le fait que les coûts de production et de diffusion de l'innovation soient amortis sur un marché plus vaste est aussi facteur de croissance à long terme. Dotée d'un environnement réglementaire prévisible et homogène ainsi que d'un accès plus facile au marché, l'Union européenne sera également plus attractive en matière d'investissement direct étranger (Allen & *al.*, 1996). Cette croissance induite par le marché intérieur est susceptible d'entraîner une hausse des importations et de générer par là un supplément de commerce.

5. Cela pourrait être assimilé au détournement de commerce dont l'impact en termes d'efficacité n'est pas le même que l'effet classique de détournement de commerce, puisque les importations extra-communautaires à coût élevé sont remplacées par une production nationale relativement peu coûteuse.

TABLEAU 1

Les effets escomptés du Marché unique*

CADRE THEORIQUE	EFFET	L'IMPACT SUR LES ETATS MEMBRES	L'IMPACT SUR LES PAYS TIERS
Approche traditionnelle	Création de commerce	Positif : la production domestique à coût élevé est remplacée par des importations intra UE à bas coût	Négatif : les exportations de l'UE vers les pays tiers diminue ce qui réduit les revenus tarifaires.
	Détournement de trafic	Négatif : les importations extra-UE à bas coût provenant des pays tiers sont remplacées par des importations intra-UE à coût élevé	Négatif : sauf si les producteurs des pays tiers détournent leurs exportations vers d'autres pays tiers
	Absence de détournement de trafic	Positif : voir création de commerce	Négatif : s'il y a des contraintes de capacité Positif : dans d'autres cas
Changement des barrières externes	Effet prix	Positif : amélioration des termes de l'échange	Négatif : les termes de l'échange déclinent
	Création externe de commerce	Positif : la production domestique à coût élevé est remplacée par des importations extra-UE à bas coût	Négatif : s'il y a des contraintes de capacité Positif : dans d'autres cas
	Détournement externe de trafic	Positif : les importations intra-UE à coût élevé sont remplacées par des importations extra-UE à bas coût	Négatif : s'il y a des contraintes de capacité Positif : dans d'autres cas
La nouvelle théorie du commerce international	Suppression de trafic	Négatif : des importations à bas coût sont remplacées par la production domestique à coût élevé	Négatif : sauf si les producteurs des pays tiers détournent leurs exportations vers d'autres pays tiers
	Effets proconcurrentiels • Gains d'efficacité • Réduction des marges • Exploitation des économies d'échelle	Positif : réduction des prix	Négatif : les exportations des pays tiers vers l'UE diminuent Positif : la réduction des prix de production dans l'UE pourrait conduire à une réduction des prix à l'exportation, améliorant les termes de l'échange
	La diversité augmente	Positif : le bien-être des consommateurs s'améliore	Négatif : si la diversité dans les pays tiers se réduit
Croissance endogène	Croissance et investissement accrues IDE	Positif	Négatif : l'UE pourrait détourner l'IDE des pays tiers Positif : la croissance dans l'UE pourrait augmenter l'IDE de l'UE vers les pays tiers

* Résumé de la littérature ; les références bibliographiques sont mentionnées dans le texte.

Les effets du Marché unique sur les flux d'investissements directs étrangers (IDE) sont encore peu évidents (Winters, 1996). S'il peut y avoir un effet pervers vis-à-vis des PED, en incitant le reste du monde à investir dans l'Union européenne au lieu d'investir dans les PED, on peut aussi estimer que les effets positifs du marché intérieur sur la croissance dans l'UE augmenteront les flux d'IDE de l'Union européenne vers les PED.

I ntégration et pays non membres de l'Union européenne : les études empiriques

Les analyses empiriques disponibles sur les effets du Marché unique sur les pays non membres sont en nombre plutôt limité. Les plus récentes ont été effectuées dans le cadre du projet « Évaluation économique du marché intérieur » (*Economie européenne*, 1996). Nous présentons ici les résultats de celles qui, dans le cadre de ce projet, traitaient des effets du marché intérieur sur les pays non membres de l'Union européenne. Ceux-ci pouvaient être affectés négativement par le marché intérieur dans trois cas de figures :

- détournement de la demande adressée aux pays non membres au profit des pays européens ;
- création d'une économie plus compétitive au sein de l'Union européenne ;
- remplacement des restrictions quantitatives nationales à l'importation par une barrière communautaire restreignant les importations de façon plus efficace.

Enfin, le marché intérieur aurait pu détourner des flux d'IDE vers l'UE.

La présentation des résultats s'articule autour des travaux réalisés par Allen, Gasiorek et Smith (1996) qui traitent des deux premiers cas, puis de ceux de Begg, Grimwade et Seccombe-Hett (1996) qui, à travers l'exemple de deux secteurs (habillement et chaussures), évaluent dans quelle mesure le remplacement des mesures nationales par les dispositions communautaires a modifié l'accès au marché européen ; elle conclut sur les effets sur l'IDE. La plupart de ces travaux empiriques font référence aux producteurs non membres de l'Union européenne, sans distinguer entre les PED et les autres pays non membres de l'UE.

Les effets de détournement de commerce

Allen & *al.* (1996) ont analysé dans quelle mesure le Marché unique aurait gêné les producteurs non membres de l'UE, soit en détournant la demande adressée aux pays tiers vers des producteurs de l'UE, soit en créant une industrie européenne plus efficace et plus concurrentielle (effet d'efficacité). Ils ont effectué une évaluation *ex post* des effets du marché intérieur sur les importations de l'UE en recourant aux modèles d'équilibre général et à l'économétrie. Les techniques de simulation prennent en compte à la fois les facteurs de demande et d'offre. Le modèle économétrique part de l'analyse traditionnelle de la création et du détournement de commerce pour comparer la demande pour les produits d'origine domestique aux importations en provenance de l'Union européenne et des pays

non membres de l'Union. L'impact du marché intérieur sur la concurrence est analysé dans le cadre d'un modèle oligopolistique où les entreprises domestiques sont en concurrence avec les importateurs pour la fixation des prix. Ceci fournit une évaluation de l'impact du marché intérieur sur les marges. En estimant un modèle de demande pour les prix domestiques par rapport à l'anti-monde ⁶, Allen & al. (1996) obtiennent l'impact total du marché intérieur sur la création et le détournement de commerce qui recouvre les effets standards d'une réduction des coûts de l'échange et les effets proconcurrentiels de la libéralisation des échanges. Le modèle d'équilibre général tourne à un niveau assez désagrégé (plus de 100 secteurs industriels). Les entreprises opèrent sur des marchés avec différenciation des produits et en situation de concurrence imparfaite. Les auteurs ont entrepris deux simulations *ex post* où les variations de parts de marché observées entre 1991 et 1994 sont assimilées à des modifications dans les coûts de transaction. Dans la première simulation, seules les entraves aux échanges intra-UE sont modifiées tandis que dans la seconde, les obstacles au commerce extra-communautaire sont modifiés de la même façon que les obstacles aux échanges intra-UE.

L'économétrie a été appliquée à 15 industries représentant 36 % de la valeur ajoutée totale de l'Union européenne. Ces secteurs sont le groupe des industries identifiées *a priori* par Buigues, Ilzkovitz et Lebrun (1991) comme étant les plus sensibles aux mesures du Marché unique. Allen & al. ont effectué la même analyse pour l'industrie dans son ensemble afin d'examiner les effets du marché intérieur sur les autres industries manufacturières. Leur conclusion est que l'impact direct du marché intérieur a été de réduire les parts de marché des producteurs nationaux, c'est-à-dire de créer du commerce, et rien ne prouve qu'il y a eu détournement de commerce. Cette création de commerce a été beaucoup plus importante dans les secteurs identifiés comme les plus sensibles au marché intérieur. Ainsi, ces auteurs estiment qu'entre 1991 et 1994, les taux de pénétration des importations de l'UE sur le marché européen ont augmenté de 2,2 points dans l'industrie manufacturière dans son ensemble, et de 5,4 points dans ces 15 secteurs sensibles.

Pour les importations d'origine extra-communautaire, la hausse du taux de pénétration des importations acquise grâce au marché intérieur est estimée à 1,7 point pour l'industrie dans son ensemble, et à 2,5 points pour les 15 secteurs les plus sensibles au marché intérieur.

En comparant ces effets estimés avec les données observées, Allen & al. (1996) concluent que les estimations sont plus élevées que les changements constatés dans les parts de marché. Les effets proconcurrentiels du marché intérieur ne peuvent pas être ignorés. La concurrence accrue a sensiblement réduit les marges des producteurs nationaux et a amélioré leur compétitivité. En appliquant la méthode résiduelle ⁷ aux équations de prix, les auteurs estiment que le marché intérieur a réduit les marges de 3,9 % dans les 15 secteurs les plus sensibles au

6. L'anti-monde est l'Union européenne sans le marché intérieur, dont les effets sont représentés par des variables *dummy* prenant la valeur 1 entre 1992 et 1994 (dernière année de la période).

7. La différence entre les observations pour la période 1992-1994 et l'estimation obtenue sur la base de l'anti-monde, c'est-à-dire les estimations des variables endogènes obtenues pour cette période à partir des observations sur les variables exogènes (avec des variables *dummy* égales à 0).

marché intérieur et de 3,6 % dans l'ensemble de la production industrielle. L'augmentation de la pression concurrentielle a entraîné une baisse de la pénétration des importations dans tous les secteurs, en particulier dans les plus sensibles au marché intérieur. Dans ces quinze secteurs, les estimations de Allen & al. suggèrent que la part des importations dans la consommation apparente aurait diminué de 1,2 point. Il ne semble pas néanmoins que les effets proconcurrentiels aient touché plus particulièrement les producteurs non membres de l'Union européenne.

Globalement, l'impact net du marché intérieur a abouti à la création de commerce et n'a pas affecté les producteurs non membres de l'Union européenne et ce, malgré l'effet proconcurrentiel du marché intérieur. La pénétration des importations intra- et extra-communautaires a également augmenté dans les 15 secteurs particulièrement sensibles au marché intérieur, tandis que dans le reste de l'industrie manufacturière, les estimations fournies par Allen & al. (1996) suggèrent que les gains dans les parts de marché ont été plus élevés pour les producteurs non membres de l'Union européenne que pour les producteurs européens. Par conséquent les craintes évoquées dans les PED concernant la « forteresse Europe » ne semblent pas fondées. Cette conclusion est confirmée par l'analyse fondée sur un modèle d'équilibre général.

Les conditions d'accès au marché

Begg, Grimwade et Seccombe-Hett (1996) ont évalué dans quelle mesure la levée des restrictions quantitatives par les Etats-membres a modifié l'accès au marché pour les pays non membres de l'Union européenne. Deux études de cas ont été effectuées : le secteur de l'habillement et celui de la chaussure. Dans le cas de l'habillement, les restrictions quantitatives au niveau des Etats-membres ont été remplacées par une restriction imposée, au niveau communautaire, à certains pays exportateurs à destination de l'Union européenne. Dans le cas de l'industrie de la chaussure, le changement a consisté à éliminer les restrictions quantitatives. À part l'imposition d'une restriction à la Chine qui est maintenant le fournisseur principal, les autres pays exportateurs ont libre accès au marché communautaire. Il faut noter que ces deux secteurs se caractérisent par des structures concurrentielles plutôt qu'oligopolistique. La conclusion principale de l'étude de Begg & al. (1996) est que, dans les deux secteurs, l'accès pour les pays tiers au marché communautaire s'est amélioré avec la mise en place du marché intérieur. Dans la mesure où ces deux études de cas sont représentatives, on peut en déduire que les autres secteurs soumis à des changements semblables en matière de protection extérieure ont vu leur accès par les fournisseurs extra-communautaires évoluer de façon favorable.

Les études empiriques confirment les conclusions de l'étude de Begg & al. L'évolution des parts de marché détenues par les producteurs extra-communautaires sur le marché de l'UE prouve que les importations en provenance des pays non communautaires ont augmenté sensiblement dans ces deux secteurs. Un examen détaillé de l'utilisation des quotas dans les deux cas indique qu'au fur et à mesure où l'échéance du marché intérieur s'est rapprochée, les producteurs des pays non membres de l'UE ont tiré profit de la libéralisation croissante du marché

pour augmenter leurs ventes par rapport au quota. En effet, plusieurs quotas ont été régulièrement dépassés. Les simulations basées sur les modèles d'équilibre partiel pour ces deux secteurs montrent, là aussi, que l'accès au marché s'est considérablement amélioré.

LE CAS DE L'HABILLEMENT. Des quotas nationaux distincts ont été remplacés par un quota unique au niveau communautaire. En supposant constantes les importations totales de l'Union européenne, les importations ont été redistribuées à l'intérieur de la Communauté, des Etats-membres où l'accès au marché était le moins restrictif vers ceux où l'accès au marché était le plus restrictif. La conséquence d'une telle redistribution est la création de commerce sur les marchés nationaux précédemment les plus protégés, où la production nationale est remplacée par des importations extra-communautaires. Cette redistribution des importations entre les Etats-membres se produit parce que les fournisseurs non membres de l'Union européenne visent une convergence de leur profit sur l'ensemble du marché. Les prix vont donc diminuer sur les marchés qui étaient précédemment les plus restrictifs et augmenter sur les marchés qui étaient les moins restrictifs. Si nous levons l'hypothèse des importations constantes et tenons compte des résultats de l'étude de Allen & al. (1996), on peut conclure que l'impact global du quota communautaire ainsi que la mise en œuvre du PMU ont abouti à la fois à la création et au détournement de commerce, et que des importations extra-communautaires se sont substituées à la production domestique et aux importations intra-communautaires.

LE CAS DU SECTEUR DE LA CHAUSSURE. En faisant abstraction du cas de la Chine qui est particulier, un mouvement significatif s'est opéré vers la libéralisation complète des quotas, ce qui a été favorable aux PED. La combinaison d'une libéralisation des importations et de la mise en œuvre du PMU a également eu un impact significatif en terme de création nette et de déviation de commerce. Les prix ont baissé dans tous les Etats-membres (de 2,4 % en moyenne non pondérée), tandis que les importations de la communauté ont augmenté en volume de 25 %. Les consommateurs de l'Union européenne ont profité de cette évolution alors que les producteurs européens de chaussures ont été affectés négativement. Les importations en provenance des pays ayant précédemment libre accès au marché communautaire ont chuté de presque 10 %, tandis que la production européenne a chuté, elle, de 3 %.

Les effets sur l'investissement direct étranger

La mise en œuvre du PMU, jointe à d'autres changements dans l'environnement économique, a pu induire une augmentation des investissements (effet de croissance à moyen terme) et des progrès techniques plus sensibles (croissance plus élevée de la productivité totale des facteurs). Les simulations effectuées par Capros & al. (1996) ainsi que par les services de la Commission avec le modèle QUEST, suggèrent qu'en 1994, le PIB a été, pour l'Union européenne, supérieur de 1,1 % à 1,5 % à ce qu'il aurait été en l'absence de marché intérieur. Le PIB ayant été cette année-là d'environ 5500 milliards d'ECU, la mise en œuvre du programme de Marché unique a permis en 1994 un gain de PIB de 60 à 80 milliards d'ECU, soit le PIB d'un pays comme le Portugal.

Une telle augmentation doit avoir eu des effets positifs sur les importations extra-communautaires ainsi que sur l'investissement. Il n'y a malheureusement aucune quantification de la création de commerce induite par les conséquences du marché intérieur sur la dynamique de la croissance. Cependant, il faut se demander :

- si une croissance plus élevée a engendré des contraintes sur les capacités dans les pays tiers, ce qui ne semble pas probable,
- s'il y a eu détournement de flux d'IDE des pays tiers vers l'UE ;
- si les flux d'IDE en provenance de l'UE ont augmenté pendant la période de mise en œuvre du marché intérieur.

Il ne semble pas que les pays tiers aient fait face à des contraintes de capacité. Concernant l'IDE, une étude du CEPS (1996) a conclu que le programme de Marché unique, dans la mesure où il a permis une augmentation du PIB dans la Communauté, a conduit aussi à une hausse des investissements directs étrangers dans l'Union européenne. Néanmoins, cette tendance a concerné prioritairement les flux d'IDE intra-communautaires puisque le PMU ne semble pas avoir eu d'impact sur l'intensité de l'investissement direct étranger en provenance du Japon ou des États-Unis à destination de l'UE.

I ntégration européenne et pays en développement

Les études et rapports que nous avons analysés concluent que le programme de Marché unique n'a pas affecté négativement les pays non membres de l'Union européenne. Toutefois, la plupart ne traitent pas directement des PED et l'analyse de l'impact sur l'IDE reste incomplète. C'est pourquoi nous allons maintenant nous concentrer sur la tendance des échanges et de l'IDE entre l'Union européenne et les PED. Cette analyse s'appuie sur l'évolution comparée de certains indicateurs pour l'UE et les PED d'une part, et pour les États-Unis et les PED d'autre part.

L'ensemble PED pris au sens large n'exclut que les pays industrialisés⁸. Il s'agit donc d'un regroupement assez hétérogène qui inclut des pays émergents, comme certains pays de l'Europe centrale et de l'Est ou les nouveaux pays industrialisés (NPI), que l'on peut difficilement classer comme PED *stricto sensu*. Une telle difficulté a été partiellement levée en examinant les évolutions correspondantes pour certains groupes de pays. La période de référence est 1985-1995 : 1985, année du lancement du programme de Marché unique ; 1995, fin de la période étudiée bien qu'il y ait beaucoup d'information disponible après 1995⁹, mais le but étant de compléter les analyses présentées *supra*, il importe de travailler sur une période identique. Enfin, quelques précisions sur le choix de l'anti-monde : les États-Unis ont été retenus pour plusieurs raisons. Ce pays, pendant la période 1985-1999, n'a

8. UE-15, Suisse, Norvège, Islande, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande.

9. Pour beaucoup d'indicateurs des données provisoires pour 1998 sont déjà disponibles.

pas connu d'expérience comparable au PMU. Les Etats-Unis sont ensuite le seul pays où la taille et le niveau de développement sont comparables à ceux de l'UE. Ils ont certes signé des accords préférentiels avec le Canada et le Mexique (Aléna) mais la portée de ces textes est loin d'être équivalente à la libéralisation engendrée par le marché intérieur ; en outre, dans le cas du Mexique, l'effet de ces accords est des plus limité pour les années 1985-1995, du fait de la période transitoire. Le commerce Etats-Unis-PED est donc considéré comme l'anti-monde par rapport auquel mesurer l'impact de l'intégration économique dans l'Union européenne.

Marché intérieur et échanges commerciaux des PED

Nous avons vu *supra* que le marché intérieur a permis la création de commerce. Mais a-t-il exercé des effets discriminatoires sur les importations de l'UE en provenance des PED, par rapport à celles des pays industrialisés non membres de l'Union européenne ? A-t-il diminué les exportations extra-communautaires vers les PED au profit des exportations en provenance de l'UE (Winters 1996) ? Enfin, dans quelle mesure le PMU a-t-il exercé des effets discriminatoires sur les différentes zones géographiques que constituent les PED ? Pour répondre à ces questions, nous regarderons d'abord l'évolution globale des échanges industriels avant d'examiner plus en détail certains secteurs, notamment ceux identifiés comme particulièrement sensibles au marché intérieur.

LE POSITIONNEMENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'UE. Les parts de marché détenues par les producteurs des PED sur le marché de l'UE ont augmenté plus que celles des producteurs des pays industrialisés non membres de l'UE. Certes, la part des PED dans les importations extra-communautaires a baissé de 5,3 points entre 1985 et 1989 (de 42,6 % à 37,3 %) mais, après 1989, la part des PED dans les importations communautaires a augmenté plus que le total des importations extra-communautaires en produits industriels (TABLEAU 2). En conséquence, la part des importations en provenance des PED est passée de 37,3 % en 1989 à 46 % en 1995. La plupart des mesures du PMU ayant été mises en œuvre à partir de 1990, le recul de la part des PED à la fin des années quatre-vingt ne peut pas être attribuée au marché intérieur. Sur le marché américain, la part des importations en provenance des PED a augmenté de 13 points (29,3 % en 1985 à 42,3 % en 1995), contre 3,4 points sur le marché de l'Union européenne.

Compte tenu de l'hétérogénéité du groupe PED qui inclut des pays émergents comme les nouveaux pays industrialisés (NPI) dont on sait que les flux commerciaux ont augmenté de façon très sensible au cours des deux dernières décennies, il est intéressant de distinguer ceux-ci : la part des importations en provenance des NPI¹⁰ dans les importations totales de l'UE et des Etats-Unis, évolue de manière telle sur la période d'entrée en vigueur du Marché unique (1989-1995), que la croissance des parts de marché observée pour l'ensemble des PED n'est pas attribuable à l'évolution particulière des NPI (TABLEAU 2).

10. Sont inclus ici la Corée, la Thaïlande, Hongkong, Singapour, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines.

TABLEAU 2

Les importations de produits manufacturés en provenance des PED				
	En %		En %	
	Part des PED dans les importations extra-européennes	Part des PED dans les importations des Etats-Unis	Part des NPI dans les importations extra-européennes	Part des NPI dans les importations des Etats-Unis
1985	42,6	29,3	7,0	10,8
1986	40,1	29,1	7,4	11,0
1987	40,4	32,6	8,6	12,5
1988	38,0	33,9	8,9	13,2
1989	37,3	34,6	8,5	13,2
1990	37,5	35,1	8,6	13,3
1991	38,4	36,5	9,5	13,3
1992	39,7	38,5	9,8	13,7
1993	44,9	39,5	11,0	13,7
1994	45,2	40,9	10,6	13,8
1995	46,0	42,3	10,9	14,6
1995/1985	+3,4	+13	+4,0	+3,8
1995/1989	+8,7	+7,7	+2,5	+1,3

Sources : Bases COMEXT (Eurostat) et COMTRADE (ONU), calculs des auteurs.

Le taux de pénétration du marché américain par les PED est passé de 3,3 % en 1985 à 7,1 % en 1995 (TABLEAU 3). Dans l'Union européenne comme aux Etats-Unis, les importations en provenance des PED progressent deux fois plus vite que celles en provenance des pays industrialisés non membres de l'UE. La comparaison de l'Union européenne et des Etats-Unis, suggère qu'entre 1985 et 1995, le marché américain s'est plus rapidement ouvert au commerce, tant vis-à-vis des PED que des pays industrialisés.

Néanmoins, deux points importants méritent d'être notés. D'une part, les conclusions sur l'évolution de l'ouverture aux échanges sont particulièrement sensibles à l'année de référence. Si l'on prend 1989 pour année de base, le degré d'ouverture de l'Union européenne et des Etats-Unis aux importations en provenance des PED est plutôt semblable. Ainsi, le taux de pénétration des importations en provenance des PED a augmenté dans les deux cas d'environ 2,5 points entre 1989 et 1995. De plus, en 1995, les importations en provenance des PED ont représenté 42,3 % des importations américaines contre 46 % des importations extra-communautaires de l'Union européenne (TABLEAU 2). Le taux de pénétration des importations en provenance des PED était également plus faible aux Etats-Unis (7,1 %) que dans l'UE (7,7 %). Il ne semble donc pas que le PMU ait affecté négativement les importations de l'UE en provenance des PED puisque au cours de la période de sa mise en œuvre (particulièrement à partir de 1989), la part des importations et le taux de pénétration par les importations en provenance des PED se sont élevés assez rapidement dans l'Union européenne, à un rythme même plus rapide qu'aux Etats-Unis.

TABLEAU 3

Structure de la demande en produits industriels

	UE-12 *			Etats-Unis			En %
	Importations		Production nationale	Importations		Production nationale	
	En provenance des pays industrialisés	En provenance des PED		En provenance des pays industrialisés	En provenance des PED		
1985	8,0	5,9	86,1	7,9	3,3	88,8	
1986	8,0	5,3	86,7	9,0	3,7	87,4	
1987	7,9	5,3	86,8	8,6	4,2	87,2	
1988	8,2	5,0	86,7	8,7	4,5	86,8	
1989	8,6	5,1	86,3	8,7	4,6	86,7	
1990	8,3	5,0	86,7	8,7	4,7	86,6	
1991	8,6	5,4	86,0	8,8	5,0	86,2	
1992	8,4	5,5	86,0	8,8	5,5	85,7	
1993	8,7	7,1	84,3	9,1	5,9	85,0	
1994	9,0	7,4	83,5	9,5	6,5	84,0	
1995	9,0	7,7	83,3	9,7	7,1	83,2	
1995/1985	+1	+1,8	-2,8	+1,8	+3,8	-5,6	
1995/1989	+0,4	+2,6	-3	+1	+2,5	-3,5	

* A l'exclusion du commerce intra-UE.

Sources : Bases COMEXT (Eurostat), DEBA (Eurostat), calculs des auteurs.

Si l'on observe maintenant les exportations, la part des PED dans les exportations totales des produits manufacturés a suivi une évolution assez semblable à celle des importations à la fois pour l'Union européenne et pour les Etats-Unis (TABLEAU 4). Entre 1985 et 1989, les exportations de l'UE vers les PED ont augmenté moins que les exportations extra-communautaires, tendance qui s'est inversée après 1989. En 1989, les exportations de l'UE vers les PED représentaient 45,1 % des exportations extra-communautaires de produits manufacturés ; puis elles ont augmenté de près de 9 points atteignant 54 % en 1995. En conséquence, le taux de pénétration sur le marché des PED est passé de 6,5 % de la production totale à 10,3 % en 1995 (TABLEAU 5).

La part des exportations américaines sur les marchés des PED a régulièrement augmenté entre 1985 et 1995. En 1995, les exportations vers les PED ont représenté 42,5 % des exportations totales des Etats-Unis en produits manufacturés, contre 38,6 % en 1985 (TABLEAU 4). Le taux de croissance des exportations américaines vers les PED a augmenté de 2,6 % en 1985 à 5,1 % en 1995 (TABLEAU 5). La part des PED dans les exportations de l'Union européenne est beaucoup plus élevée que dans celles des Etats-Unis (54 % contre 42,5 % en 1995, TABLEAU 4). De plus, les exportations de l'Union européenne vers les PED croissent plus que celles à destination des pays industrialisés et même deux fois plus que les exportations américaines vers les PED (TABLEAU 5). Ces chiffres ne permettent donc pas de conclure dans le sens de l'effet pervers du Marché unique sur les exportations évoqué par Winters (1996).

TABLEAU 4

Exportations de produits manufacturés vers les PED				
	En %			
	Part des PED dans les exportations extra-européennes	Part des PED dans les exportations des Etats-Unis	Part des NPI dans les exportations extra-européennes	Part des NPI dans les exportations des Etats-Unis
1985	52,5	38,6	4,9	7,8
1986	50,0	37,2	4,8	8,3
1987	49,1	37,2	5,2	8,8
1988	44,5	37,6	5,7	9,4
1989	45,1	37,2	6,2	10,5
1990	45,5	35,0	7,1	10,0
1991	48,6	37,9	7,7	10,5
1992	50,5	41,3	8,0	10,5
1993	54,3	43,3	8,9	11,6
1994	53,2	42,7	9,7	12,0
1995	54,0	42,5	10,4	13,6
1995/1985	+1,5	+3,9	+5,5	+5,8
1995/1989	+8,9	+5,3	+4,1	+3,2

Sources : Bases COMEXT (Eurostat) et COMTRADE (ONU), calculs des auteurs.

TABLEAU 5

Intensité à l'exportation*				
	En %			
	Exportations de l'UE **		Exportations des Etats-Unis	
	vers les pays industrialisés	vers les PED	vers les pays industrialisés	vers les PED
1985	8,7	9,6	4,1	2,6
1986	8,6	8,6	4,3	2,5
1987	8,3	8,0	4,5	2,7
1988	8,1	6,5	5,2	3,1
1989	8,1	6,7	5,6	3,3
1990	7,7	6,4	6,5	3,5
1991	7,3	6,9	6,9	4,2
1992	7,2	7,4	6,6	4,6
1993	8,1	9,6	6,3	4,8
1994	8,7	9,9	6,6	4,9
1995	8,8	10,3	6,9	5,1
1995/1985	+0,1	+0,7	+2,8	+2,5
1995/1989	+0,7	+3,6	+1,3	+1,8

* Part des exportations dans la production.
** A l'exclusion des exportations intra-européennes.

Sources : Bases COMEXT (Eurostat) et COMTRADE (ONU), DEBA, calculs des auteurs.

Les similitudes dans l'évolution des échanges UE-PED et Etats-Unis-PED suggèrent que les tendances à long terme, dans la libéralisation des échanges et la mondialisation, ont été prédominantes au cours de cette période. Depuis la fin des années quatre-vingt, de nombreux PED ont mis en œuvre des programmes de libéralisation des échanges et des réformes de structures économiques (déréglementation) qui ont eu un effet positif sur la croissance du PIB ; dans un grand nombre de cas, le PIB a augmenté, au cours de cette période, davantage que dans les pays industrialisés. Ceci a contribué à dynamiser le commerce extérieur des PED en général, et en particulier avec l'UE et les Etats-Unis. Le PMU ne semble pas avoir modifié ces tendances structurelles.

Comme le montre le TABLEAU 4, bien que les parts de marché détenues sur les NPI par l'Union européenne aient doublé entre 1985 et 1995, l'augmentation du poids relatif des exportations vers les NPI ne représente que la moitié du changement observé pour l'ensemble des PED, au cours des années 1989-1995 qui sont celles de la mise en œuvre du marché intérieur.

L'ÉVOLUTION SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE DES ÉCHANGES. La structure géographique du commerce UE-PED s'est sensiblement modifiée entre 1985 et 1995 (TABLEAU 6). La part des importations de l'Amérique latine, de l'Afrique et du Moyen-Orient dans les importations de l'UE en provenance des PED a régulièrement diminué, tandis que le poids relatif de l'Asie a augmenté de manière spectaculaire, passant de 27,3 % en 1985 à 44,8 % en 1995. Cette augmentation d'environ 17 points a compensé la chute enregistrée sur les autres zones géographiques. La part des importations en provenance des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), y compris l'ex-URSS, ayant évolué selon une courbe en U, ces pays ont représenté environ 25 % des importations extra-communautaires de l'UE entre 1985 et 1995.

La part de l'Afrique et du Moyen-Orient dans les exportations extra-communautaires a diminué d'environ 20 points sur la période, alors que celles de l'Asie (+ 11,4 points), des PECO (+ 7 points) et dans une moindre mesure de l'Amérique latine (2,2 points) ont augmenté et compensé la baisse observée sur l'Afrique et Moyen-Orient.

La comparaison avec la structure des échanges Etats-Unis-PED ne permet pas de dire si ces changements peuvent être attribués au programme de Marché unique. La structure géographique du commerce est fortement déterminée par la distance, l'histoire et la culture. C'est ainsi que s'expliquent la spécialisation relative élevée de l'UE dans le commerce avec l'Afrique et le Moyen-Orient ainsi que les PECO d'une part, et la spécialisation relative élevée des Etats-Unis dans ses échanges avec l'Amérique latine et l'Asie d'autre part. Les évolutions observées dans les parts à l'importation et à l'exportation sont liées aux tendances à long terme et à des facteurs structurels. En raison des performances économiques remarquables de l'Asie du sud-est sur la période 1985-1995, leur rôle comme partenaire commercial s'est accru pour l'Union européenne comme pour les Etats-Unis.

Le TABLEAU 6 montre que les évolutions observées dans les indicateurs d'échanges UE-PED depuis 1988 ne sont pas exclusivement dues au commerce croissant avec les PECO. La part de l'Asie et des PECO dans les importations a augmenté de 5 points, mais pour les exportations, la part de l'Asie a augmenté de

TABLEAU 6

	Structure géographique des échanges avec les PED						En %
	Union européenne			Etats-Unis			
	1985	1989	1995	1985	1989	1995	
Importations							
Amérique latine	14,5	13,0	9,4	22,8	23,6	25,7	
Afrique & Moyen-Orient	31,8	25,2	19,2	6,3	4,9	4,3	
Asie (sauf Japon)	27,3	39,4	44,8	68,5	69,9	67,1	
PECO	25,2	20,5	25,5	1,1	0,6	2,7	
Autres PED	1,2	1,8	1,1	1,3	1,1	0,2	
Total	100	100	100	100	100	100	
Exportations							
Amérique latine	10,5	11,1	12,7	40,1	39,5	41,7	
Afrique & Moyen-Orient	51,5	41,5	31,2	20,6	14,1	10,1	
Asie (sauf Japon)	19,6	26,2	31	36,2	43,6	46,0	
PECO	14,9	16,7	21,8	0,4	0,5	1,9	
Autres PED	3,5	4,5	3,3	2,6	2,3	0,3	
Total	100	100	100	100	100	100	

Sources : Bases COMEXT (Eurostat) et VOLIMEX (Eurostat et ONU), calculs des auteurs.

11,4 points et celle des PECO de 7 points. Le fait que la part de l'Asie dans les importations américaines en provenance des PED soit restée pratiquement stable montre que l'Asie a particulièrement bénéficié de la libéralisation liée à la mise en œuvre du PMU dans un certain nombre de secteurs comme les chaussures et l'habillement.

L'évolution des parts à l'exportation et à l'importation des secteurs particulièrement sensibles au programme de Marché unique confirme la conclusion de Allen & al. (1996). En effet, la libéralisation des échanges a eu des effets aussi significatifs pour les pays non membres de l'UE que pour les pays membres (TABLEAUX 7 et 8). Les importations de l'Union européenne en provenance des PED, par rapport aux importations extra-communautaires, ont augmenté beaucoup plus dans les secteurs sensibles au marché intérieur que dans le reste de l'industrie. Néanmoins, une telle évolution ne peut pas être entièrement attribuée au marché intérieur puisque les mêmes tendances sont observées aux Etats-Unis. Nous pouvons en conclure que le Marché unique ainsi que d'autres processus simultanés de libéralisation ont entraîné une augmentation du commerce UE-PED dans les deux sens et qu'un tel effet est plus évident dans les secteurs sensibles au marché intérieur que dans le reste de l'industrie, surtout après 1989.

TABLEAU 7

Importations en provenance des PED					En %
	Part des PED dans les importations extra-communautaires		Part des PED dans les importations américaines		
	Secteurs sensibles au PMU*	Autres secteurs	Secteurs sensibles au PMU	Autres secteurs	
1985	32,1	48,8	26,6	34,4	
1986	30,1	47,0	26,6	34,0	
1987	33,1	45,8	30,5	36,7	
1988	31,0	43,5	32,4	36,6	
1989	30,9	42,4	34,3	35,2	
1990	32,4	41,9	34,8	35,7	
1991	33,2	42,9	36,1	37,2	
1992	35,0	43,7	38,4	38,7	
1993	40,9	48,3	39,8	38,9	
1994	42,6	47,4	41,3	40,0	
1995	44,0	47,7	43,6	39,7	
1995/1985	+11,9	-1,1	+17	+5,3	
1995/1989	+13,1	+5,3	+9,3	+4,5	

* Voir P. Buigues & al., 1991.

Sources : Bases COMEXT (Eurostat) et COMTRADE (ONU), calculs des auteurs.

TABLEAU 8

Exportations vers les PED					En %
	Part des PED dans les exportations extra-communautaires		Part des PED dans les exportations américaines		
	Secteurs sensibles au PMU*	Autres secteurs	Secteurs sensibles au PMU	Autres secteurs	
1985	50,8	53,8	41,4	29,8	
1986	47,6	52,0	38,7	33,0	
1987	46,4	51,2	39,4	31,4	
1988	42,1	46,5	40,0	31,5	
1989	42,8	47,0	39,9	30,4	
1990	43,4	47,2	37,6	29,4	
1991	47,1	49,9	39,9	33,5	
1992	49,2	51,7	43,8	36,0	
1993	52,8	55,5	46,1	37,3	
1994	51,7	54,4	44,6	38,8	
1995	52,2	55,7	44,6	38,1	
1995/1985	+1,4	+1,9	+3,2	+8,3	
1995/1989	+9,4	+8,7	+4,7	+7,7	

* Voir P. Buigues & al., 1991.

Sources : Bases COMEXT (Eurostat) et COMTRADE (ONU), calculs des auteurs.

Marché intérieur et investissements directs étrangers

Les flux complémentaires d'IDE induits par une croissance plus élevée due au marché intérieur ont-ils compensé les effets possibles de détournement d'investissements ? Entre 1985 et 1989, les PED ont absorbé, en moyenne, 21 % des flux sortant d'IDE en provenance de l'UE, comparés aux 29 % en provenance des Etats-Unis (TABLEAU 9). Pendant les années quatre-vingt-dix, ces moyennes sont passées à 46 % pour les flux en provenance de l'UE et à 42 % en provenance des Etats-Unis. Par conséquent, on ne peut pas dire que le marché intérieur a exercé un effet négatif sur les flux d'IDE en provenance de l'UE à destination des PED. Concernant les flux d'IDE en provenance des PED, les chiffres n'apportent pas la preuve des effets pervers résultant du marché intérieur. Les PED ont en moyenne représenté 24 % des apports extra-communautaires d'IDE dans l'Union européenne au cours de la période de 1985-1989, et 3 % aux Etats-Unis. Pendant les années quatre-vingt-dix, les chiffres moyens ont été de 25 % pour l'UE et 11 % pour les Etats-Unis. Là aussi, il ne semble pas que le marché intérieur ait attiré dans l'UE davantage de flux d'IDE en provenance des PED que les autres pays industrialisés si l'on compare avec la situation aux Etats-Unis.

TABLEAU 9

Flux d'investissements directs à l'étranger						
En %						
UNION EUROPÉENNE						
	SORTIES			ENTREES		
	Pays industrialisés	PED	TOTAL	Pays industrialisés	PED	Total
1985	71,6	28,4	100	76,1	23,9	100
1986	80,8	19,2	100	89,7	10,3	100
1987	83,7	16,3	100	59,6	40,4	100
1988	78,8	21,2	100	75,2	24,8	100
1989	80,3	19,7	100	80,7	19,3	100
1990	55,0	45,0	100	79,0	21,0	100
1991	45,1	54,9	100	66,8	33,2	100
1992	54,2	45,8	100	77,6	22,4	100
1993	64,4	35,6	100	70,7	29,3	100
1994	48,1	51,9	100	81,1	18,9	100
ETATS-UNIS						
	SORTIES			ENTREES		
	Pays industrialisés	PED	TOTAL	Pays industrialisés	PED	Total
1985	77,4	22,6	100	97,9	2,1	100
1986	71,0	29,0	100	100,5	-0,5	100
1987	76,7	23,3	100	107,3	-7,3	100
1988	62,1	37,9	100	86,8	13,2	100
1989	68,1	31,9	100	91,9	8,1	100
1990	60,0	40,0	100	90,3	9,7	100
1991	66,3	33,7	100	96,5	3,5	100
1992	49,0	51,0	100	80,3	19,7	100
1993	58,4	41,6	100	92,3	7,7	100
1994	55,0	45,0	100	86,1	13,9	100

Pour approfondir cette analyse des effets du marché intérieur sur les flux d'IDE, on peut observer que l'UE a détourné des flux d'IDE, mais cela ne s'est pas fait aux dépens des PED (TABLEAU 10). En moyenne, l'UE a représenté 28 % des flux mondiaux d'IDE entre 1982 et 1987, chiffre qui monte à 44 % au cours de la période 1991-1993. Mais la part des PED a été de 22 % au cours de la première période, puis de 33 % après 1991. Les données suggèrent que l'UE a détourné l'investissement aux dépens des pays industrialisés, comme par exemple, les Etats-Unis dont la part est passée de 40 % avant 1987 à 10 % en 1991-93. En outre, l'UE a représenté 36 % des apports d'IDE dans les pays industrialisés entre 1982 et 1987, contre 66 % en 1991-93.

TABLEAU 10

Flux mondiaux d'investissements directs étrangers				En %
	1982-87	1988-90	1991-93	
Pays développés	78,1	84,6	67,0	
PED	21,9	15,3	33,0	
Union européenne	28,2	42,3	44,4	
Etats-Unis	39,9	31,3	10,2	
Japon	0,7		0,9	

Source : Commission européenne (1996).

La part des stocks d'IDE dans les PED, en pourcentage du PIB, a augmenté sensiblement. Le TABLEAU 11 montre que, depuis 1985, ce ratio a crû dans le monde entier. Néanmoins, il a presque doublé dans les PED, bien qu'il y soit encore plus faible que dans l'UE (quand les IDE intra-UE sont inclus). Cela souligne le rôle important joué par l'IDE dans l'économie des PED, contrairement aux Etats-Unis et au Japon.

TABLEAU 11

Part des stocks d'IDE dans le PIB				En %
	1985	1990	1992	
Pays développés	6,4	8,4	8,2	
PED	5,2	5,5	9,2	
Union européenne	8,7	11,3	11,5	
Reste de l'Europe occidentale	6,4	7,7	8,3	
Etats-Unis	4,7	7,3	7,1	
Japon	2,5	2,6	1,1	

Source : Commission européenne (1996).

Conclusion

La littérature économique soutient généralement que l'impact théorique escompté du marché intérieur pour les pays non membres de l'Union européenne et, particulièrement, pour les PED est ambigu et difficile à mesurer. Cela a des

implications importantes si l'on veut mesurer empiriquement les effets de cette intégration économique. L'analyse basée sur un nombre restreint d'indicateurs ne permet pas de tirer des conclusions fiables, tandis que les analyses plus complètes peuvent rester peu concluantes. L'approche classique par la création et le détournement de commerce est d'un apport limitée. Les répercussions extérieures du marché intérieur ne doivent pas être évaluées uniquement au regard des importations des pays non membres de l'Union européenne, mais aussi des exportations extra-communautaires et des conséquences sur les flux d'IDE. Néanmoins, il faut garder présent à l'esprit que le manque de conclusions théoriques claires sur les effets attendus du marché intérieur rendent difficile la distinction entre les phénomènes dûs au développement du marché intérieur et les évolutions dues à d'autres facteurs structurels ou cycliques.

Malgré ces réserves, cet article apporte des preuves empiriques assez robustes suggérant que le marché intérieur n'a pas eu de conséquences négatives pour les PED. Le marché intérieur a accompagné la tendance de long terme à la libéralisation du commerce au niveau mondial. Toutefois, l'analyse montre également que le commerce Etats-Unis-PED semble avoir été plus dynamique que le commerce UE-PED, bien que l'on ne puisse pas dire que les marchés américains soient plus ouverts que ceux de l'UE aux producteurs des PED. L'Asie semble avoir particulièrement bénéficié de la libéralisation externe liée à la mise en œuvre du programme de Marché unique. Enfin, le marché intérieur n'a pas détourné des flux d'investissements directs à l'extérieur des PED.

P.-A. B. & C. M.-M.

RÉFÉRENCES

- Allen C.B., M. Gasiorek & A. Smith (1996), *Competitiveness Impact and The Quantification of Trade Creation and Trade Diversion Due to The SMP*, Commission européenne.
- Baldwin R.E. & T. Venables (1995), « Regional Economic Integration », dans *Handbook of International Economics*, sous la direction de G.M. Grossman & K. Rogoff, vol. III., North-Holland.
- Begg I., N. Grimwade & T. Secombe-Hett (1996), *The Impact of The Internal Market on Conditions of Access of Third Countries' Products to The EC Markets*, Commission européenne.
- Buigues P., F. Ilzkovitz & J.-F. Lebrun (1991), *L'impact sectoriel du marché intérieur sur l'industrie. Les enjeux pour les Etats-membres*, Economica, Paris.
- Buigues P. & A. Jacquemin (1995), « Les échanges commerciaux entre les pays à bas salaires et l'Union européenne », *Economie internationale*, la revue du CEPII n° 64, pp. 61-80.
- CEPS (1996), *The Determinants of Foreign Direct Investment Flows in Europe and The Impact of The Single Market*, Commission européenne.
- Capros P., T. Georgakopoulos, D. Van Regemorter & D. Willenbockel (1996), *Computable General Equilibrium Modelling for the Ex-post Effects of the EU Internal Market Programme (GEM-E3-IM Model)*, Commission européenne.
- Commission européenne (1996), « Economic Evaluation of the Internal Market », *European Economy, Reports and Studies*, n° 4, novembre.
- Hine R.C. (1994), « International Economic Integration », dans *Surveys in International Trade*, sous la direction de D. Greenaway & L.A. Winters, chapitre 9, Blackwell, Oxford.
- Jacquemin A. & A. Sapir (1991), « Competition and Imports in the European Market », dans *European Integration : Trade and Industry*, sous la direction de L.A. Winters & A. Venables, chapitre 5, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni.

- Krugman P. (1989), « Differences in Income Elasticities and Trends in Real Exchange Rates », *European Economic Review*, 33, pp. 1031-1054.
_____ (1996), *Pop Internationalism*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Mundell R. (1996), « Tariff Preferences and The Terms of Trade », *Manchester School of Economic and Social Studies*, 32, pp. 1-13.
- Pelkmans J. (1997), *European Integration. Methods and Economic Analysis*, Addison Wesley Longmann.
- Sachwald F. (1997), *L'Europe et la mondialisation*, Flammarion.
- Smith A. & A.J. Venables (1991), « Economic Integration and Market Access », *European Economic Review*, 35, pp. 388-395.
- Viner J. (1950), *The Customs Union Issue*, Carnegie Endowment for International Peace, New York.
- Winters A.L. (1984), « British Imports of Manufacturers and The Common Market », *Oxford Economic Papers*, XXXVI, pp. 103-118.
_____ (1996), « Intégration européenne et bien-être économique dans le reste du monde », *Economie internationale*, la revue du CEPII n° 65, pp. 125-142.